TIRAGE AU SORT « VOYAGER AVEC STYLE »
Règlement Officiel

Le présent Règlement Officiel (le « **Règlement Officiel** ») de 44 Galeries Lafayette SAS, 44 rue de Châteaudun, 75009 Paris (« **Galeries Lafayette** ») qui, en collaboration avec Ralph Lauren France SAS, 2 place de la Madeleine, 75008 Paris, France (« **Ralph Lauren** ») permet de remporter une session privée de relooking avec James Sleaford sur le corner Homme Polo Ralph Lauren des Galeries Lafayette Haussmann et une tenue complète Polo Ralph Lauren (le « **Tirage au sort** »). Par leur souscription, les participants acceptent d'être liés par le présent Règlement Officiel. Toute clause est réputée nulle si interdite par la loi ou les règlementations. Cette opération ne saurait être assimilée à un jeu gratuit et sans obligation d'achat.

Comment concourir : Aucune obligation d'achat. Les participants devront se rendre sur le site internet des Galeries Lafayette sur www.galerieslafayette.com/b/Polo+Ralph+Lauren entre le 11 mai 2015 et 31 mai 2015. Le Tirage au sort ferme le 31 mai 2015 à 23h59. Les participants devront remplir devront remplir le formulaire en ligne, avec leur nom et leurs coordonnées. Le gagnant (le « **Lauréat** ») sera notifié à une date ultérieure pour participer à la session de coaching mode masculine privée en compagnie de James Sleaford, rédacteur mode de GQ France, qui sera tenue aux Galeries Lafayette Haussmann à Paris.

Éligibilité : Une inscription par personne et par adresse e-mail est autorisée. Le Tirage au sort est ouvert aux participants de plus de 18 ans qui résident en France métropolitaine et qui ont respecté les instructions données dans la section « Comment concourir », à l'exception des salariés de Ralph Lauren, Galeries Lafayette, Condé Nast ou de toutes sociétés affiliées, ou des membres directs de leur famille, de leur foyer, des mandataires et de toute autre personne en lien avec le présent Tirage au sort. Si le Lauréat est une femme, elle devra transférer le prix et la session à un homme de son choix.

Prix : Il y a un (1) prix à remporter, sous forme d'une session de coaching mode pour homme avec James Sleaford, rédacteur mode du magazine GQ France, en date du 8 août 2015 ainsi qu'une tenue Polo Ralph Lauren Homme complète d'une valeur de 2000 Euros. Si le Lauréat est une femme elle devra offrir son prix à un homme de son choix pour qu'il puisse participer à la séance de coaching et choisir le look d'une valeur de 2000 euros sur le Corner Polo Ralph Lauren Homme des Galeries Lafayette Haussmann. Si le Lauréat n'habite pas L'Ile-de-France, le transport (billets de train Aller-Retour en 1ère classe ou billet d'avion aller-retour en classe économique) ainsi que l'hébergement (une (1) nuit d'Hôtel) seront offerts par Ralph Lauren pour un maximum de 600 euros (le « **Prix** »). Tous les autres coûts seront à la charge du Lauréat. Si le Lauréat n'est pas disponible à la date désigné, il aura la possibilité de donner son Prix à un homme de son choix. Le Prix sera décerné à la condition que Ralph Lauren ait pu s'assurer de l'éligibilité du Lauréat et ait pu solliciter les informations raisonnablement nécessaires à cet égard. En cas d'impossibilité pour Ralph Lauren de contacter le Lauréat dans un délai de 7 jours ou en cas de refus du Prix par le Lauréat, le Prix non réclamé ou refusé pourra être à nouveau décerné à l'absolue discrétion de Ralph Lauren. Seul le Prix décrit au présent paragraphe sera décerné et aucun remplacement, contre-valeur en espèces du lot, équivalent en espèces, autre substitut ou rachat ne sera effectué (même si le Prix est inutilisé ou ne peut être utilisé), étant toutefois entendu que Ralph Lauren se réserve le droit de remplacer toute composante du Prix par sa valeur en espèces ou par un prix de valeur commerciale égale ou supérieure. Le Prix ne pourra être utilisé que par le Lauréat primé, sera non transférable et ne pourra être cédé. Le Prix devra être accepté en l'état et ne pourra faire l'objet d'une vente, d'une mise aux enchères, d'un échange ou d'un troc contre des espèces ou quelque autre contrepartie financière, d'une reproduction ou d'une modification, à peine de nullité. Aucun Prix égaré, volé ou endommagé ne sera remplacé. Le Prix n'inclut pas d'autres frais de transport ni de nourriture/boisson. Une carte de crédit provenant d'un émetteur reconnu est requise lors de l'enregistrement de l'hôtel couvrant les dépenses imprévues.

Sélections du Lauréat : Le Lauréat sera choisi par Tirage au sort parmi les participants ayant participé et ayant respecté les critères d'éligibilité mentionnés ci-dessus. Le Tirage au sort sera effectué par Maître Franck CHERKI, huissier de justice à Paris, France. Le Lauréat

sera immédiatement notifié par téléphone ou email et les instructions pour réclamer le Prix lui seront données. Il pourra être demandé au Lauréat de participer à des opérations publicitaires en lien avec le Tirage au sort.

Règles supplémentaires : En prenant part au Tirage au sort, les participants communiquent des informations aux Galeries Lafayette. Les informations communiquées par les participants et/ou le Lauréat seront utilisées uniquement à des fins commerciales et pour décerner le Prix, le cas échéant. Si les participants et/ou le Lauréat ne répondent pas aux critères établis au présent Règlement Officiel ou en cas de survenance d'un événement qui rendrait impossible l'attribution des Prix pour des motifs échappant au contrôle de Ralph Lauren et de ses sociétés affiliées, salariés, prestataires, représentants et mandataires respectifs, ainsi que des autres fournisseurs du Prix, Ralph Lauren pourra, à son absolue discrétion, changer, modifier, suspendre, conserver, annuler ou retirer le Prix, avec ou sans préavis. Galeries Lafayette se réserve le droit, à son absolue discrétion, d'annuler, de clore, de suspendre, de mettre à jour ou de modifier le Tirage au sort, en tout ou partie, à tout moment, sans préavis et pour quelque motif que ce soit. Toutes les décisions prises par les Galeries Lafayette sur tout aspect du Tirage au sort seront définitives et sans appel. Tous les participants acceptent de se conformer à l'intégralité des instructions et décisions des Galeries Lafayette. En cas de différend sur l'interprétation du présent Règlement Officiel ou de toute décision rendue par les Galeries Lafayette, la décision ou interprétation des Galeries Lafayette fera autorité.

Dégagement de responsabilité : La responsabilité des Galeries Lafayette ou de Ralph Lauren ne sera pas engagée au titre de tout changement, annulation, retard ou report du Tirage au sort**.** Galeries Lafayette et Ralph Lauren n'engageront pas leur responsabilité au titre de tout égarement, retard, vol, endommagement, acheminement erroné ou illisibilité des participations. Les Galeries Lafayette et Ralph Lauren déclinent toute responsabilité au titre de toute information erronée ou inexacte. Si, pour quelque motif que ce soit, le Tirage au sort ne peut se dérouler comme prévu, ou pour toute autre cause échappant au contrôle des Galeries Lafayette susceptible d'altérer ou de porter préjudice à l'administration, à la sécurité, à l'équité, à l'intégrité ou au bon déroulement du Tirage au sort, les Galeries Lafayette se réservent le droit, à leur absolue discrétion, d'annuler, de clore, de modifier ou de suspendre le Tirage au sort.

Par sa participation au Tirage au sort, chaque participant dégage de plein droit les Galeries Lafayette et Ralph Lauren et toute autre personne physique ou morale ayant un quelconque lien avec le Tirage au sort, et leurs sociétés affiliées, filiales, administrateurs, dirigeants, actionnaires, salariés, prestataires, mandataires, représentants respectifs, ainsi que leurs agences publicitaires et promotionnelles respectives, de toute responsabilité découlant, de quelque manière que ce soit, du Tirage au sort et de l'acceptation ou de l'utilisation du Prix ou de toute composante de celui-ci. Galeries Lafayette et Ralph Lauren déclinent expressément toute responsabilité au titre de tout dommage corporel ou perte subi par une personne ou un bien dans le cadre de la livraison et/ou de l'utilisation ultérieure du Prix décerné.

Acceptation du présent Règlement Officiel – Inscription : Par leur participation, les participants acceptent d'être liés par le présent Règlement Officiel. Tout manquement aux termes du présent Règlement Officiel pourra entraîner la disqualification du Tirage au sort (qu'il s'agisse d'un participant ou d'un Lauréat). Les participations non conformes au présent Règlement Officiel ne seront pas prises en compte. Ralph Lauren se réserve le droit, à son absolue discrétion, (i) de disqualifier tout individu qui, selon elle, (a) fausse ou tente de fausser la procédure de soumission des participations ou le fonctionnement du Tirage au sort ; (b) commet un manquement aux termes du présent Règlement Officiel ; (c) commet un manquement aux conditions de service, aux conditions d'utilisation et/ou aux conditions générales ou aux consignes du site Web du Tirage au sort ou à tout bien ou service de Ralph Lauren ; ou (d) adopte un comportement déloyal ou perturbateur ; et (ii) de supprimer les modes de soumission des participations si ceux-ci sont corrompus, et (iii) de sélectionner le Lauréat parmi les participations éligibles reçues lors de la fin du Tirage au sort.

Le présent Règlement Officiel est déposé auprès de Maître Franck CHERKI, huissier de justice à Paris, France. Celui-ci sera communiqué, à titre gratuit, à toute personne, sur

demande adressée à Ralph Lauren France SAS, 2 Place de la Madeleine, 75008 Paris. Les frais liés à cette demande seront remboursés au tarif postal lent sur simple demande.

Protection des données : Les données à caractère personnel communiquées par les participants dans le cadre du Tirage au sort seront conservées par Galeries Lafayette afin d'assurer le bon déroulement du Tirage au sort, ainsi qu'à des fins ultérieures d'informations et de promotions. L'intégralité de ces données à caractère personnel sera traitée par Galeries Lafayette dans le strict respect de sa politique de confidentialité (veuillez cliquer ici pour accéder à la Politique de Protection des Données Personnelles). La participation au Tirage au sort emporte l'acceptation du fait que Galeries Lafayette mette à disposition le nom du Lauréat (dans les conditions décrites au paragraphe ci-dessous), dans le but de mener des opérations publicitaires après le Tirage au sort et d'utiliser les noms, images et photographies du Lauréat à des fins promotionnelles et médiatiques, dans chaque cas, sans qu'il lui soit nécessaire de contacter le Lauréat ni de faire plus amplement appel à lui et sans qu'aucun montant ni aucune autre contrepartie ne lui soit versé.

Informatique et Liberté : Galeries Lafayette est le seul destinataire des informations nominatives. Les participants sont informés que leurs noms et coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi Informatique et Liberté n°2004-801 du 06 août 2004, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande à l'adresse du jeu : 44 Galeries Lafayette SAS, 44 rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Nom du Lauréat : Pour connaître le nom du Lauréat (disponible à partir du 2 juin 2015), adressez une enveloppe préaffranchie et libellée à vos nom et adresse à : Tirage au sort Ralph Lauren, Galeries Lafayette, 44 rue de Châteaudun, 75009 Paris, France.

Droit applicable : Le Tirage au sort et le présent Règlement Officiel sont soumis au droit français et à la compétence exclusive des tribunaux français.

Coordonnées : Pour nous contacter à propos du Tirage au sort, veuillez adresser un courrier à : Tirage au sort Ralph Lauren, Galeries Lafayette, 44 rue de Châteaudun, 75009 Paris, France.